

Accompagnement Conseil «Service plus» appui à la gestion de votre contrat d'apprentissage

Le Point A de la Chambre de Commerce et d'Industrie du GERS, seul interlocuteur pour vos démarches

La CCI du GERS va effectuer pour votre compte les démarches ci-dessous liées à la gestion de votre contrat d'apprentissage, et vous propose :

- **de vous rencontrer pour définir le poste et profil du jeune à recruter**
- **de vous fournir les informations, des conseils sur les primes et aides CFA**
- **de faire des recherches sur la rémunération, les conventions collectives, le référentiel diplôme...**
- **de rédiger votre contrat d'apprentissage**
- **de recueillir le visa et le cachet du CFA**
- **d'envoyer à l'entreprise du formulaire pré-rempli concernant:**
 - les dérogations pour un apprentissage débutant hors cycle normal de CFA
 - les dérogations à l'inscription d'un apprenti dans le CFA prévu par la carte régionale de l'apprentissage
 - la demande de réduction de la durée d'un contrat d'apprentissage
- **la prise en charge:**
 - de la demande d'avis et de son suivi auprès du CFA concerné pour toutes dérogations
 - de l'interrogation des services de l'Inspection d'Apprentissage pour toutes dérogations
 - de toutes les modifications liées au contrat d'apprentissage et la formalisation d'un avenant
 - calcul de la rémunération
- **l'instruction du dossier** de recherche d'habilitation du Maître d'Apprentissage de l'entreprise auprès du SAA : Service Académique de l'Apprentissage
- **le traitement de la rupture du contrat:**
 - instruction de la rupture et information de l'ensemble des partenaires concernés
 - aide à la recherche d'un nouvel apprenti via la Bourse de l'Apprentissage, www.ccimidipyrenees-alternance.com
- **la mise en place d'un espace réservé sur la Bourse de l'Apprentissage** de la CCI du GERS, www.ccimidipyrenees-alternance.com
 - saisie de l'offre d'apprentissage, recherche de CV de jeunes
- **de faire l'interface avec les différents partenaires** (CFA, Conseil Régional.....)
- **de faire de la veille sur l'information juridique**